

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 Septembre 2021

**PRESENTS** : René MILLET, Vanessa CABRESIN, Yves CAHIN, Bernard CAZABAN-CARRAZE, Alain GARCES, Véronique GOUA DE BAIX, Pierre POUBLAN, Delphine PUJO, Michèle REIGNIER-PRIMET, Emmanuel ROCHE, Michel SENS,

**EXCUSES** : Chantal BENAZETH, Danielle LACOSTE, Alix TORRUELLA.

**ABSENTS** : Didier BELINGUIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Emmanuel ROCHE

**PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE** en application des articles L2322-1 et L2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Néant –

**ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR** : Le Conseil est invité à se prononcer sur l'inscription à l'ordre du jour des affaires suivantes : **Adhésion à Géo 64 - Accord**

- 1) Approbation compte-rendu du 21 Juin 2021 : CR Approuvé à l'unanimité
  
- 2) Adhésion Géo 64: Monsieur le Maire informe le conseil qu'afin d'instruire les certificats d'urbanisme de simple information, il est nécessaire d'adhérer au logiciel Géo64 de l'APGL. Cout 0.69€ par hab. soit 421.59€ annuels. - **Le CM à l'unanimité approuve cette adhésion**
  
- 3) Modification du tableau de voirie: Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la reprise de la voirie du lotissement les Sansonnets, il convient de modifier le tableau des voiries. La longueur de la voirie étant prise en compte dans les subventions de l'Etat et du département.  
La voirie communale n°223 – Rue les Sansonnets d'une longueur de 400 mètres linéaires. La longueur totale de la voirie communale s'élève donc à 16.188 ml. **Le CM à l'unanimité approuve cette modification**
  
- 4) Travaux Cantine – Classe : Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux ont commencés le 13 septembre par la démolition des murs intérieurs, ces premiers travaux donnent une idée de ce que sera cet espace qui bénéficie d'une belle luminosité grâce à ses nombreuses ouvertures.  
L'assurance dommage ouvrage a été prise pour les travaux de cantine : coût 4.075 €
  
- 5) Sécurisation Rue du Corps Franc Pomiès : Monsieur le Maire informe le CM que les dos d'âne ne sont plus conformes, il convient donc de réfléchir à des solutions :
  - Création d'une écluse en remplacement des dos d'âne.
  - Une 2<sup>ème</sup> grille d'évacuation des eaux pluviales sera installée entre la rue des palmiers et la rue Ossau.
  - Stop ou cédez-le-passage seront à l'étude sur la départementale afin de faire ralentir sur le centre bourg.

Un groupe de travail a été constitué afin de réfléchir à la meilleure solution.

  - Pierre pilotera ce groupe composé de : Véronique, Yves, Bernard et Michel.
  
- 6) Carrefour Aussère / Ossau: Afin de réduire la vitesse, un cédez-le-passage est prévu sur les entrées des rues de l'Aussère et Théas. L'entretien des espaces verts sera assuré par la commune.
  
- 7) Motion d'Association communes forestières : Monsieur le Maire fait lecture d'une demande de motion afin de demander au gouvernement
  - le retrait de la contribution complémentaire des communes forestières,
  - la révision du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025
  - un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF**Le CM à l'unanimité approuve cette motion**

8) Plan Communal de Sauvegarde : Véronique GOUA DE BAIX présente le travail réalisé sur ce dossier.

Les risques ont été recensés :

- Inondations
- Fortes chutes de neige
- Tempêtes
- Séismes
- Pandémie
- Canicule
- Grand froid

Les personnes vulnérables et/ou à risque sont identifiées.

Le Maire est directeur des opérations, il dirige la cellule de crise.

Un annuaire de crise est réalisé. En cas d'inondation à l'école, le point de ralliement sera l'église.

La radio pourrait être utilisée pour informer les habitants.

Une fiche par action (risque) est détaillée afin de recenser les problèmes.

Une simulation de crise pourrait être envisagée.

Le défibrillateur devrait être déplacé afin de le rendre accessible à toute heure. Un recyclage ou formation à son utilisation est à programmer.

**Le CM à l'unanimité approuve ce PCS et charge Monsieur le Maire de le transmettre à la Préfecture.**

9) Questions diverses

- a) Repas du CCAS : Il ne sera pas organisé cette année encore. un après-midi récréatif pourrait être envisagé avec un loto puis un panier en fin d'année
- b) La doyenne a 103 ans en septembre, le CCAS l'a conviée en compagnie des enfants de l'école pour lui remettre un bouquet.
- c) Comité des Fêtes : Une réunion sera organisée afin d'envisager un vide-grenier, un concours de belote et les fêtes locales.
- d) Embellissement du village : L'entreprise Lascassies a proposé un devis de 4.711 € pour créer un massif devant la mairie. Afin d'entretenir celui-ci, les élus devront participer et notamment pour l'arrosage d'été. Accord du Conseil Municipal
- e) Rentrée scolaire : Monsieur le Maire remercie tous ceux qui ont participé à l'aménagement des locaux modulables, à l'installation de l'informatique. Tout s'est parfaitement déroulé.
- f) Cantine : La mise en place de plateaux pour les grands a permis de réduire les délais de service, de les rendre plus autonomes et de limiter le bruit.

Fin de séance à : 23h05



Le Maire

René MILLET